

CODE DE CONDUITE

Exercice 2024



ALLDATA

UN MOT DE PHIL DANIELE



**C'est toujours le bon temps de
faire partie d'AutoZone!**

Chers membres,

Au nom de nos 120,000 membres d'AutoZone épatants du service à la clientèle, je tiens à vous remercier sincèrement, vous et vos équipes. Membres d'Autozone, vous qui travaillez dans nos magasins, nos centres de distribution, nos centres d'assistance ou à ALLDATA, ici ou ailleurs dans le monde, ce que vous faites chaque jour pour nos clients, vos collègues et les communautés que nous servons est essentiel et incarne la culture exceptionnelle et forte de notre entreprise. Votre capacité à REMPLIR la promesse est la raison pour laquelle les membres d'Autozone sont vraiment les meilleures personnes et les meilleurs professionnels de toutes les industries.

Outre le fait de donner la priorité aux clients et de prendre soin de nos collègues d'AutoZone, Remplir la promesse signifie également de prendre des décisions judicieuses, de faire des choix éclairés et de toujours agir dans le respect des normes juridiques et éthiques les plus strictes. Le Code de conduite d'Autozone (le « Code ») a pour but de promouvoir davantage la promesse et les valeurs de notre entreprise, tout en définissant clairement et concrètement nos attentes en matière de conduite. Lorsque vous lirez notre Code, je vous demande de l'examiner sous l'angle de vos capacités et de notre engagement à réaliser notre priorité absolue : la satisfaction de la clientèle.

Chaque membre d'AutoZone doit lire le Code, en prendre acte et le respecter. Tout comme notre promesse et nos valeurs, je pense que le respect de notre Code nous aide à rehausser notre capacité à résoudre les problèmes, à travailler efficacement en équipe et à fournir des conseils judicieux en toutes circonstances. En fin de compte, notre Code nous aide tous à être de meilleurs membres d'AutoZone!

Chers membres d'AutoZone, je suis très honoré de travailler avec chacun d'entre vous et de faire partie, depuis plus de trente ans, de notre formidable famille AutoZone. Grâce à vous, je crois profondément que nos meilleurs jours sont devant nous.

Je vous adresse mes

Phil Daniele
President and CEO
Customer Satisfaction

Date de publication: Janvier 2024



Donnez-moi un:

A-U-T-O-Z-O-N-E

C'est qui le meilleur?

AUTOZONE!

C'est qui le numéro un?

LE CLIENT!

Chez AutoZone, le client passe toujours en premier!

Les pièces et les produits, on les connaît.

Nos succursales sont attirantes!

On offre la meilleure marchandise au meilleur prix.



PILIERS DE NOTRE CULTURE

Les membres d'AutoZone font leur la promesse et les valeurs d'AutoZone et partagent cette passion et cette énergie en faisant le cri de ralliement d'AutoZone. Pour en apprendre davantage sur AutoZone, allez à l'adresse:

<https://about.autozone.com/about-autozone/company-culture/overview>.

PROMESSE & VALEURS

Chez AutoZone, le client passe toujours en premier!

Les pièces et les produits, on les connaît.

Nos succursales sont attirantes!

On offre la meilleure marchandise au meilleur prix.

Le membre d'AutoZone ne manque jamais de...

FAIRE PASSER LE

Dépasser les attentes du client avec un service à la clientèle du tonnerre, sans compter ses efforts. Comprendre les besoins du client et trouver une solution à ses problèmes. Traiter chaque client comme son seul client.

SE SOUCIE DES GENS

Traiter les personnes avec dignité et respect. Souligner les bons coups et donner souvent de la rétroaction. S'intéresser aux autres et à la société. Créer un milieu sûr. Prendre en main son propre perfectionnement et contribuer à celui d'autrui.

VISER L'EXCELLENCE

Honorer ses engagements et en être responsable. Respecter les normes législatives et éthiques les plus élevées. Bien utiliser ses ressources et promouvoir l'économie. Faire preuve d'initiative, travailler rapidement et bien faire les choses la première fois.

MOTIVER LES

Transmettre sa passion pour l'entreprise. Générer de l'enthousiasme, motiver les autres et favoriser l'innovation. Écouter de bonne foi.

CÉLÉBRER LA

Accueillir le patrimoine, les différences et les qualités uniques de chaque personne. Former des équipes aux modes de pensée, compétences, connaissances et bagages diversifiés. Accorder de la valeur aux idées et opinions d'autrui.

CONTRIBUER AU SUCCÈS DES

Contribuer activement à l'atteinte des objectifs de l'équipe et chercher à mener par l'exemple. Être un membre fiable et solidaire. Parler avec clarté et exactitude. Faire passer les buts de l'équipe avant les siens.



ALLDATA[®]

© AutoZone, Inc., 2024. Tous droits réservés. AutoZone, le dessin marque AutoZone et ALLDATA sont des marques déposées d'AutoZone IP LLC ou de l'une de ses sociétés affiliées.



TABLE DES MATIÈRES

<p>QUE RENFERME LE CODE?</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 Un Mot de Phil Daniele 2 Cri de ralliement et promesse 3 Piliers de notre culture 4 Table des Matières 5 À quoi sert le Code? 6 Attentes et Responsabilités 7 Plus que le nécessaire 8 Prendre des décisions conformes aux principes d'AutoZone 9 Signalement des violations du Code
<p>ENGAGEMENTS ENVERS LE CLIENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> 10 Résolution de problèmes 10 Sécurité des produits 11 Pratiques de publicité et de vente 12 Intégrité et concurrence 13 Éthique des affaires 14 Pratiques de commercialisation
<p>ENGAGEMENTS ENVERS LES MEMBRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> 15 Diversité, équité et inclusion 16 Lois sur le travail et les droits de la personne 16 Travailler avec les fournisseurs 17 Santé au travail 18 Protection des renseignements personnels et commerciaux
<p>ENGAGEMENT ENVERS AUTOZONE ET LES INVESTISSEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> 19 Économie et gestion des ressources 20 Gestion des conflits d'intérêts 21 Cadeaux, repas et hospitalité 22 Tenue de livres et de dossiers 23 Délits d'initié 24 Utilisation responsable des biens de l'entreprise
<p>ENGAGEMENT ENVERS LA SOCIÉTÉ ET LA LOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> 25 Tiers et intervenants externes 26 Lutte contre la corruption 27 Commerce mondial et lois contre le blanchiment 28 Dons de charité et œuvres communautaires 28 Bienfaisance 29 Protection de l'environnement 29 Dons politiques et lobbying 30 Signaler un problème 30 Renonciation



À QUOI SERT LE CODE?

Chez AutoZone, nous ne ménageons aucun effort pour que notre service dépasse à tous coups les attentes. En tant que chef de file du marché secondaire de l'automobile, AutoZone souscrit aux normes les plus élevées en matière de comportement et d'intégrité et les applique à la façon dont elle traite ses clients, ses membres, ses fournisseurs, les communautés qu'elle sert et ses investisseurs.

Notre Code s'articule autour de nos valeurs et, tout comme nos valeurs, il est conçu pour nous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour AutoZone et dans le cadre de notre travail quotidien.

À QUI S'ADRESSE-T-IL?

Tous les membres d'AutoZone, y compris les membres du conseil d'administration, sont tenus de respecter le Code lorsqu'ils agissent au nom de l'entreprise. Nul ne peut, quel que soit son poste ou son niveau d'ancienneté, enfreindre le Code ou trahir la confiance du client.

Nous demandons aussi aux fournisseurs de partout dans le monde et aux autres tiers avec qui nous faisons affaire de respecter des principes semblables, tant dans leur travail que lorsqu'ils agissent au nom d'AutoZone. Vous trouverez notre Code de conduite des fournisseurs (en anglais seulement) à l'adresse suivante: <https://about.autozone.com/investor-relations/corporate-governance>.

Pour la réputation d'AutoZone, il est impératif que les membres se comportent en toute intégrité et prennent soin de traiter comme il faut leurs collègues, les clients, les fournisseurs, les investisseurs et autre membre de la société.

ATTENTES ET RESPONSABILITÉS

Aussi nombreuses que puissent être les directives et exigences du Code concernant notre travail, quelques principes fondamentaux s'appliquent.

Tous les membres d'AutoZone doivent:

Connaître les bases. La promesse, les valeurs, le Code, les politiques et les procédures d'AutoZone ont pour but de nous aider à prendre de bonnes décisions. Nous devons tous les connaître et les mettre en pratique dans nos activités quotidiennes.

Communiquer. Pour toute question concernant le Code ou en cas de doute sur une section donnée, adressez-vous à votre gestionnaire ou à un autre membre de la direction.

Respecter la loi Outre le Code, il peut y avoir d'autres obligations législatives et réglementaires à respecter. Le membre d'AutoZone doit suivre toutes les lois fédérales et d'état, et tous les règlements locaux.

S'exprimer lorsque quelque chose ne semble pas correct. S'il y a quelque chose qui cloche, entamez le processus de résolution de problème d'AutoZone. En cas de doute, faites-vous confiance et parlez-en à votre gestionnaire ou à une autre personne désignée dans le Code. *nd tell your manager or another resource listed in this Code.*

Les cadres d'AutoZone, peu importe leur niveau hiérarchique, ont des responsabilités en plus:

Mener par l'exemple. Fixer haut la barre pour leurs collègues et les encourager à respecter les normes.

Politique de porte ouverte . Être ouvert aux questions et aux signalements.

Vivre au présent. Écouter attentivement ce qu'ont à dire leurs collègues.

Être vigilant. Réagir sans hésiter aux cas potentiels d'inconduite. Si vous avez besoin d'aide, suivez le processus de résolution de problème pour avertir immédiatement les bonnes personnes.

Favoriser la croissance. Aider les membres d'AutoZone à prendre leur croissance en main grâce à un mentorat efficace et par la promotion de l'apprentissage continu et d'activités de développement personnel.





PLUS QUE LE NÉCESSAIRE

La satisfaction de la clientèle figure dans le titre de chaque membre d'AutoZone pour nous rappeler notre objectif de tous les jours. Pour assurer la satisfaction et la fidélisation de la clientèle, les membres d'AutoZone cherchent toujours des moyens de dépasser les attentes ou de fournir ce petit effort de plus.

Ceux qui souscrivent à ce principe:

- n'ont pas peur des obstacles;
- n'attendent pas qu'on le leur demande pour agir;
- ne se limitent pas au simple devoir;
- n'en feront jamais assez pour le client;
- dépassent les attentes;
- sont animés d'une passion pour le service à la clientèle qui inspire et motive les autres membres d'AutoZone;
- en font toujours plus que prévu;
- gardent une attitude de dévouement envers le client qui est phénoménale, prodigieuse, bref, extraordinaire.

Nous cherchons vraiment à épater!
L'épinglette des actes de dévouement extraordinaires envers le client est le plus grand prix que peut recevoir un membre d'AutoZone dans la catégorie du service à la clientèle

ÉPINGLETTE DES ACTES?

LE SAVIEZ-VOUS?

ÉPINGLETTE DES ACTES DE DÉVOUEMENT EXTRAORDINAIRES

L'épinglette des actes de dévouement extraordinaires, conçue par Lynda Ireland, est le plus grand prix offert dans la catégorie du service à la clientèle.

- Le cercle représente les possibilités infinies
- La couleur or symbolise l'excellence
- Le rouge évoque l'énergie
- La route représente la volonté de faire plus que le nécessaire
- Le triangle invite à atteindre le sommet



 AutoZone



PRENDRE DES DÉCISIONS CONFORMES AUX PRINCIPES D'AUTOZONE

Aussi nombreuses que puissent être les directives et exigences du Code concernant notre travail, appliquez nos valeurs et ces principes de base pour orienter votre prise de décisions. Il n'est pas toujours possible de savoir si une décision est légale ou éthique. En cas de doute, parlez à votre gestionnaire, aux Ressources humaines ou à l'avocat général d'AutoZone.



OUI

Ma décision est-elle légale?

NON

Elle pourrait entraîner de graves conséquences pour vous et AutoZone.
Ne faites jamais volontairement quelque chose d'illégal!



OUI

Est-elle conforme à la promesse, aux valeurs, au Code et aux politiques de l'entreprise?

NON

Dans ce cas, ce n'est pas une bonne idée. Nous sommes tenus de toujours respecter les lois et règlements qui s'appliquent à notre travail. De plus, les attentes formulées par la promesse, les valeurs, le Code et les politiques définissent l'entreprise et ses membres.



OUI

Est-elle dans l'intérêt d'AutoZone, de ses clients et de mes collègues?

NON

Les décisions qui nuisent à nos clients, à l'entreprise et à nos collègues vont à l'encontre de la promesse, des valeurs et du Code; autrement dit, ce ne sont pas de bonnes décisions.



OUI

Serais-je fier(ère) de ma décision si mon patron, mes collègues, ma famille ou mes amis en étaient informés ou si elle se retrouvait aux nouvelles ou dans les médias sociaux?

NON

Si je m'inquiète de la réaction de mon patron, de mes proches, de mes collègues d'AutoZone ou du public, alors ce n'est pas la bonne décision.



Qu'arriverait-il si tous les membres d'AutoZone faisaient le même choix ou agissaient pareillement?

À NOTER:

Il n'est pas toujours possible de savoir si une décision est légale ou éthique. En cas de doute, parlez à votre gestionnaire, aux Ressources humaines ou à l'avocat général d'AutoZone.

SIGNALEMENT DES VIOLATIONS DU CODE



À QUI PUIS-JE M'ADRESSER EN CAS DE PROBLÈME?

Sans transparence réciproque, les membres d'AutoZone auraient du mal à travailler en équipe. Communiquer ses questions et ses commentaires et signaler les cas réels ou potentiels d'inconduite, c'est dans notre culture. En vous exprimant, vous faites d'AutoZone un meilleur endroit où travailler et vous empêchez les petits problèmes de devenir plus importants. Si vous soupçonnez une violation de la loi, de notre Code ou de toute autre politique, plusieurs options s'offrent à vous:

1. Parlez-en avec votre supérieur immédiat.
 2. Vous pouvez également faire part de vos préoccupations à votre gestionnaire, aux Ressources humaines ou à l'avocat général d'AutoZone.
 3. Appelez la ligne téléphonique du Code de conduite d'AutoZone.
 4. Envoyez un courriel à : Code@AutoZone.com, General.Counsel@autozone.com ou FCPA.GeneralCounsel@autozone.com
 5. Envoyez une lettre à: AutoZone, Inc., à l'attention de: General Counsel, Dept. 8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN 38103
 6. Remplissez le formulaire de déclaration d'incident en cliquant ici. Remarque : vous pouvez accéder à ce formulaire depuis n'importe quel navigateur Web.
- Remarque : Voir à la page 30 la liste des numéros sans frais où signaler un problème ou une violation.

SIGNALEMENT À LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION (COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DES ÉTATS-UNIS)

AutoZone oblige ses membres à assurer la confidentialité de ses renseignements commerciaux délicats, mais nulle disposition du Code (ou d'autres politiques) n'empêche les membres d'AutoZone de porter plainte auprès de la Security and Exchange Commission (SEC). En outre, les membres d'AutoZone ont le droit protégé de communiquer avec la SEC et de collaborer à toute enquête ou procédure, y compris en fournissant des documents ou d'autres renseignements, sans en aviser AutoZone ni obtenir son autorisation.

QU'ARRIVE-T-IL APRÈS?

Les signalements des membres d'AutoZone sont pris au sérieux. Nous examinons tous les signalements ou enquêtons sur ces derniers, suivant le cas. Après son enquête, si AutoZone découvre une violation du Code, de l'une de ses politiques ou de la loi, elle prendra des mesures immédiates pour corriger la situation. En fonction du type de violation, les mesures disciplinaires peuvent inclure des mesures correctives pouvant aller jusqu'au congédiement et aux poursuites judiciaires qui conviennent, le cas échéant.

AutoZone ne tolère aucune représaille contre les personnes qui s'expriment de bonne foi. Dénoncer quelque chose de bonne foi, c'est faire connaître ses préoccupations honnêtement, sans tarder et de façon détaillée. Les membres d'AutoZone qui font un signalement de **bonne foi** sont à l'abri des mesures correctives et des représailles. Ils sont libres de participer à toute enquête éventuelle sur un cas d'inconduite réel ou soupçonné.



RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Un processus cohérent est utilisé pour bien résoudre les problèmes soulevés par le client du premier coup. Il faut d'abord comprendre ce qui se passe. On peut ensuite conseiller et renseigner le client pour l'aider à trouver une solution.



Nos succursales comptent aussi de l'équipement qui peut éclairer le client sur une foule de problèmes mécaniques. Aller à la source du problème évite souvent au client des dépenses inutiles et contribue à fidéliser la clientèle.

Dans la mesure du possible, si vous pensez ne pas pouvoir répondre à la question ou au besoin d'un client, demandez l'aide d'un gestionnaire.

Sur quoi travaillez-vous aujourd'hui?

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Faire passer le client en premier, c'est entre autres lui fournir des produits sécuritaires, efficaces et de qualité. AutoZone s'engage à vendre des produits sécuritaires aux fins auxquelles ils sont destinés, conformes aux lois et règlements, ainsi qu'aux normes de sécurité de l'industrie.

Quand on lui signale un problème potentiel de qualité ou de sécurité, AutoZone coopère sans tarder avec tous les intervenants concernés, y compris, mais sans s'y limiter, le fabricant et les entités publiques pour prendre les mesures qui s'imposent.

La sécurité de nos clients et des membres d'AutoZone est une priorité absolue.



PRATIQUES DE PUBLICITÉ

Fidèle à son engagement envers le client, AutoZone fait preuve d'honnêteté et d'intégrité dans ses pratiques de publicité et d'établissement des prix.

L'entreprise est transparente et claire dans toutes ses communications.

Elle offre des rabais quand elle obtient les meilleurs produits au bon prix, et non sur la base de fausses indications ou d'une concurrence déloyale.

Le principe WITTDJR® et les conseils fiables sont essentiels à la création d'un service à la clientèle du tonnerre et à la fidélisation du client.

PRATIQUES DE VENTE

Faire passer le client en premier, c'est aussi plus qu'offrir un service à la clientèle exceptionnel et de superbes succursales. Nous appliquons régulièrement le principe WITTDJR® (sigle anglais pour « Ce qu'il faut pour bien faire les choses »), ni plus ni moins, et offrons au client des conseils fiables afin qu'il ait les outils et l'information nécessaires pour bien faire les choses.

Que ce soit en ligne, au téléphone ou en succursale, nous sommes vrais et honnêtes dans nos interactions avec le client, et nous vendons nos produits et services de façon responsable, après avoir expliqué au client en quoi ils répondent à ses besoins.

Nos indications de rendement se fondent sur des faits et donnent au client des données exactes sur les produits et services, par rapport à ceux de la concurrence.



INTÉGRITÉ ET CONCURRENCE

Chez AutoZone, nous assurons la fidélité à vie du client en lui offrant des produits et services concurrentiels d'une valeur sûre. Pour ce faire, nous nous livrons à une concurrence loyale et légale. Les lois antitrust ou les lois sur la concurrence profitent aux clients, car elles protègent la concurrence du marché en permettant d'offrir de bas prix et plus de choix.

Elles maintenant des conditions de concurrence équitables sur le marché en interdisant à certaines entreprises de s'entendre pour fixer les prix ou de partager d'autres renseignements sensibles.

Les lois antitrust nous interdisent de conclure avec nos concurrents des ententes qui auraient une incidence sur le prix du client ou du fournisseur, empêcheraient d'autres entreprises d'exister sur le marché ou limiteraient l'accès du consommateur à une sélection de pièces, de produits ou de services automobiles.

Il importe peu si l'entente est officielle ou non; même l'apparence d'un accord de non-concurrence entre deux parties peut être considérée comme une infraction aux lois antitrust.

Dans notre volonté de participer à la concurrence en toute intégrité, nous n'abordons pas les sujets suivants avec nos concurrents :

- les prix;
- les soumissions commerciales;
- la division ou la répartition des marchés, territoires ou clients;
- la lutte contre la vente de produits par un concurrent;
- les renseignements confidentiels de clients.

Les conférences, associations industrielles et salons professionnels sont des contextes d'affaires où il nous faut redoubler de prudence pour éviter les sujets confidentiels ou liés à la concurrence. Si un concurrent tente d'aborder l'un de ces sujets interdits avec vous ou de vous entraîner dans une discussion contraire aux principes de la libre concurrence, faites le bon choix. Dites-lui que vous ne voulez pas en parler, retirez-vous, et informez votre gestionnaire dès que possible.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Il peut être très avantageux de savoir ce que fait la concurrence. On peut alors planifier et détecter les nouvelles tendances du marché qui nous aideront à mieux servir ses clients. Cela dit, ces données doivent avoir été recueillies de façon légale et éthique.

Si, dans le cadre de vos fonctions, vous devez recueillir des renseignements sur un compétiteur, limitez-vous toujours aux ressources publiques, comme l'information publiée :

- sur le site Web d'une entreprise ou un blogue de l'industrie;
- dans un catalogue, une circulaire ou une revue fiable;
- par un fournisseur tiers;
- dans un magasin, à la vue des clients.

Notre promesse et nos valeurs nous appellent à agir dans l'intérêt du client, et nous exigeons la même chose de nos fournisseurs. Nous nous abstenons de faire quoi que ce soit qui accorderait à un fournisseur un avantage ou un traitement préférentiel indus.

Quand nous achetons le produit ou service d'une autre entreprise, nous envisageons plusieurs facteurs clés, comme la qualité et la sécurité de l'information et la conformité aux règlements. Nous développons des relations d'affaires en nous basant sur la qualité, le mérite et ce qui est le mieux pour nos clients.

Le membre d'AutoZone ne doit jamais:

- obtenir ou utiliser des renseignements qui n'ont pas été rendus publics;
- recourir à l'espionnage, à l'écoute clandestine ou à d'autres pratiques malhonnêtes pour obtenir de l'information;
- utiliser ou partager des renseignements confidentiels ou non publics divulgués par des clients, des fournisseurs de services ou d'anciens employés de l'un des compétiteurs d'AutoZone;

AutoZone fait affaire avec des fournisseurs qui agissent de manière éthique et respectent les lois applicables à leurs activités, dans le pays où ils exploitent leur entreprise.



PRATIQUES DE COMMERCIALISATION

Pour servir au mieux nos clients, nous acquérons les meilleures marchandises au meilleur prix et mettons en œuvre des pratiques commerciales, publicitaires et de vente équitables, exactes et honnêtes.

Nous partons du principe que les autres ont de bonnes intentions et voulons qu'on pense la même chose de nous. Nous utilisons des outils analytiques, des données sur le marché et les commentaires de collègues pour fixer indépendamment des prix justes et concurrentiels pour tous les produits et clients.

Dans ce sa:

Que fait AutoZone?

Quand nous vendons nos produits à d'autres entreprises, nous ne discriminons pas en fonction du prix...

Nos barèmes tarifaires sont mis à la disposition des nos clients commerciaux, qui sont alors libres de décider s'ils veulent acheter en quantité suffisante pour satisfaire à un niveau donné.

Quand un client nous demande de lui accorder le même prix qu'un compétiteur...

Nous utilisons des sources externes fiables pour vérifier le prix offert (sans communiquer avec le compétiteur).

Quand nous achetons un produit auprès d'un fournisseur...

Nous ne demandons pas un prix ou une promotion qui pourrait selon nous constituer une forme de discrimination sur la base du prix, soit parce que le même barème de prix n'est pas utilisé avec d'autres clients, soit parce que la promotion serait disproportionnée comparativement à la taille de la commande.

Quand nous demandons à un fournisseur de nous accorder le même prix qu'un compétiteur...

Nous lui fournissons des renseignements exacts et véridiques à cette fin.



DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION (DEI)

Le membre d'AutoZone accueille toujours favorablement la diversité et se soucie des gens en tout temps. Chez AutoZone, nos valeurs régissent nos actions. Nous honorons le patrimoine, les différences et les qualités uniques de chacun, valorisons les idées et opinions des autres et traitons chaque personne avec dignité et respect.

AutoZone croit à l'égalité des chances pour tous ses membres et ne fait ni ne tolère aucune discrimination. Toutes les décisions relatives à l'emploi sont prises sur la base des compétences et connaissances de la personne, et de sa capacité à remplir les fonctions du poste. Elles ne se fondent jamais sur:

- la race ou la couleur
- l'orientation sexuelle
- l'état de congé parental
- d'autres motifs protégés par la loi.
- la nationalité
- l'ascendance
- l'état médical;
- la religion
- l'âge
- un handicap physique ou mental;
- le genre ou l'identité de genre
- l'état matrimonial
- le statut de vétéran;

Toutes les décisions en matière d'emploi sont prises exclusivement en fonction des exigences du poste. Cette règle s'applique au recrutement, à l'embauche, à la formation, à la promotion, à la rémunération, aux avantages sociaux, aux mutations et à tout autre aspect de l'emploi chez AutoZone.

AutoZone est aussi un environnement sans harcèlement. Nous ne tolérons aucun comportement irrespectueux (commentaires ou plaisanteries désobligeants, insultes, insinuations, intimidation, contacts physiques inappropriés, avances sexuelles) ou autres actions pouvant faire en sorte que le milieu de travail devienne inconfortable ou hostile pour un membre d'AutoZone. Pour en savoir plus sur les valeurs et pratiques d'AutoZone en lien avec la discrimination, le harcèlement et les politiques sur la violence au travail, visitez le Learning Garage pour suivre la formation sur le respect au travail.

Notre attachement à la justice et au respect mutuel s'applique aussi aux clients, fournisseurs et candidats. Si vous prenez connaissance d'un comportement hostile ou de harcèlement, signalez-le immédiatement à la direction.

ET SI..

Erica est responsable des ventes de pièces et membre d'AutoZone depuis deux ans. Récemment, plusieurs collègues d'Erica ont posé des questions sur la façon dont elle s'habille, car elle portait auparavant des jupes noires et maintenant, elle porte des pantalons noirs. Jessica, la directrice de magasin d'Erica, décide de demander à Erica pourquoi elle ne porte plus de jupes. La tenue d'Erica n'enfreint pas le code vestimentaire, mais Jessica pense qu'en lui posant la question, Erica se remettra à porter des jupes.

EST-CE LA BONNE CHOSE À FAIRE?

C'est un moment révélateur pour Jessica. Bien que Jessica doive s'assurer que les membres d'AutoZone dans le magasin respectent le code vestimentaire, elle ne doit pas laisser ses suppositions sur le genre et l'identité de genre influencer la manière dont elle fait respecter le code vestimentaire. Erica n'enfreint pas le code vestimentaire; elle ne devrait donc pas être obligée de porter des jupes.



LOIS SUR LE TRAVAIL ET DROITS DE LA PERSONNE

AutoZone a à cœur la justice, le respect mutuel et l'offre d'une rémunération, de formations et d'avantages sociaux concurrentiels. Chaque membre a droit à une rémunération équitable et à ce que l'évaluation de son rendement et les décisions entourant sa promotion soient fondées sur le mérite ainsi que d'autres critères objectifs, sans favoritisme.

De plus, nous croyons que la dignité et le respect sont des droits fondamentaux, pour les membres d'AutoZone comme pour tout le monde.

AutoZone tient à la défense des droits fondamentaux de la personne dans tous ses domaines d'affaires. Nous n'approuvons ni le travail des enfants, ni le travail forcé, ni la traite de personnes. Nous n'achetons aucun produit des entreprises qui sont impliquées dans ce genre d'activités et n'entretenons aucune relation avec elles.

TRAVAILLES AVEC LES FOURNISSEURS

Dans le passé, AutoZone a toujours su briller par une concurrence loyale. Comme nous savons que le choix de nos fournisseurs a un effet sur notre réputation, nous y pensons à deux fois avant de choisir qui nous fournira les produits et services nécessaires à nos activités. Nous nous engageons à bien agir et exigeons la même chose de nos fournisseurs.

Nous traitons avec des fournisseurs éthiques, soucieux de respecter les lois et nos propres normes élevées, et travaillons avec eux pour tisser des liens durables. Nous avons des spécifications pour chaque catégorie de produits pour assurer le respect de nos normes. Nous nous abstenons de faire quoi que ce soit qui accorderait à un fournisseur un avantage ou un traitement préférentiel indus.

Nous faisons preuve d'intégrité, d'équité et d'honnêteté, que ce soit avec un client, un fournisseur, un compétiteur ou toute autre personne faisant affaire avec AutoZone.



SANTÉ AU TRAVAIL

Les membres d'AutoZone méritent un milieu de travail sécuritaire et productif, où ils peuvent toujours être à leur meilleur. Voilà pourquoi il ne leur est pas permis, au travail, de posséder, d'utiliser, de distribuer, de vendre ou d'offrir de l'alcool, des drogues ou d'autres substances psychotropes (y compris sous prescription) ni de travailler sous l'influence de ceux-ci.

Cette règle vaut pour tous les membres d'AutoZone dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non sur la propriété de l'entreprise ou au volant d'un véhicule personnel ou de l'entreprise.

Dans certains cas, de l'alcool peut être servi lors d'événements commandités par AutoZone. Dans ce cas, AutoZone demande à quiconque qui choisit de boire, de le faire avec modération et de s'arrêter avant l'état d'ébriété. Si vous avez un problème de consommation, on vous encourage à chercher de l'aide ou à communiquer avec les Ressources humaines pour vous informer sur le programme de réadaptation d'AutoZone, au besoin.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Fidèle à son engagement pour la santé et sécurité au travail, AutoZone ne tolère aucune forme de violence, de menace de violence ou d'intimidation sur les lieux où se trouvent des membres d'Autozone, y compris, mais sans s'y limiter, dans les installations d'Autozone, aux événements qu'elle commandite ou chez les clients. L'entreprise interdit aussi la possession d'armes sur sa propriété, y compris dans les aires de stationnement ou les véhicules personnels ou d'entreprise de ses membres, à moins que la loi de l'État ne l'autorise.

Signalez immédiatement toute menace ou violence potentielle à votre gestionnaire ou aux Ressources humaines. Vous pouvez aussi appeler la ligne téléphonique pour la prévention de la violence au travail.

En cas de danger immédiat, appelez d'abord les autorités locales avant de signaler la situation à AutoZone.

Les gestionnaires doivent prendre au sérieux ces signalements et réagir immédiatement en cas de menaces, de violence ou d'agression. Il importe peu si la menace ou l'acte de violence vient d'un membre d'AutoZone, d'un client ou d'une autre personne; il faut toujours accorder à la situation toute l'attention qu'elle requiert.

Si vous êtes gestionnaire et avez besoin d'aide pour gérer un cas de violence ou de menaces, demandez immédiatement l'aide de Prévention des dommages, des Ressources humaines ou de la direction.



PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET COMMERCIAUX

Parce qu'AutoZone se soucie des gens, elle tient à protéger leurs renseignements personnels. C'est aussi vrai des membres que des clients et autres non-membres.

Le membre d'AutoZone a la responsabilité de protéger ses **données nominatives** contre le vol ou toute utilisation non autorisée.

Les données nominatives comprennent:

- les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel);
- toute autre information désignée dans les lois sur la protection de la vie privée applicables;
- employment history
- les numéros de carte de crédit ou de débit;
- marital status
- les données de consommation;
- government-issued identification numbers
- les renseignements de santé protégés;

Les données nominatives englobent toute information pouvant servir à identifier, rejoindre ou localiser une personne, ou la distinguer d'une autre. Elles doivent être gardées en sécurité pour protéger le client et le membre d'AutoZoner.

Si votre travail vous oblige à utiliser les renseignements de clients, de fournisseurs, de collègues ou d'AutoZone, il vous incombe de les protéger et de les utiliser correctement.

Il ne faut jamais consulter ou communiquer des renseignements personnels sans motif clair et autorisé.

Respectez toujours les politiques d'AutoZone pour conserver ces renseignements en lieu sûr et détruire correctement les copies physiques des données, comme les copies papier. Ne les jetez pas à la poubelle, où quelqu'un d'autre pourrait les voir.

CYBERÉTHIQUE

Le membre d'AutoZone doit respecter les normes législatives et éthiques les plus élevées, notamment dans son utilisation d'Internet et ses communications sur les médias sociaux ou les plateformes numériques.

AutoZone applique des politiques qui définissent la responsabilité des membres d'AutoZone en matière d'utilisation sécuritaire des biens de l'entreprise, d'Internet et des plateformes de médias sociaux.

Le membre d'AutoZone ne doit pas:

- prendre part à la cyberintimidation;
- user de langage impoli ou offensant;
- utiliser les identifiants et mots de passe d'un collègue;
- utiliser sans autorisation un ordinateur ou un autre appareil de communication assigné à un collègue.



ÉCONOMIE ET GESTION DES RESSOURCES

AutoZone doit son efficacité exceptionnelle entre autres à ses membres dévoués et à leur utilisation judicieuse des ressources. Il faut toujours respecter les biens physiques, l'information et les autres ressources de l'entreprise et s'efforcer de les utiliser à bon escient.

Chaque jour, nous utilisons les biens matériels d'AutoZone, comme de l'équipement électronique, des appareils mobiles, des fournitures de bureau, des installations, ainsi que les fonds et le temps de l'entreprise. Nous avons la responsabilité de protéger ces biens de tout dommage, vol, mésusage ou gaspillage.

Le membre d'AutoZone doit avoir une attitude d'économie. Il ne doit pas dépenser inutilement ou gaspiller ses ressources, y compris son temps et son énergie. Tout comme le client dépend de nous pour lui fournir « ce qu'il faut pour bien faire les choses » (WITTDJR®), AutoZone dépend de nous pour utiliser les bonnes ressources pour y parvenir, ni plus ni moins.

Il en va de même pour la technologie que nous utilisons, comme les appareils mobiles et électroniques, les ordinateurs, les téléphones, les courriels et l'accès Internet. Ces ressources sont destinées à être utilisées dans le cadre des activités commerciales d'AutoZone. Elles ne doivent jamais être utilisées pour des raisons personnelles, pour un autre travail ou une autre entreprise, pour consulter, envoyer, transmettre ou télécharger du matériel offensant, déplacé ou illégal, ou pour quoi que ce soit qui enfreigne le Code.

Un membre d'AutoZone pourrait avoir besoin d'utiliser un téléphone, l'Internet ou d'autres ressources à des fins personnelles. C'est acceptable tant que l'utilisation faite est raisonnable et ne l'interrompt pas, ne le gêne pas ou ne le distrait pas dans son service à la clientèle.



Pour fournir un service à la clientèle du tonnerre, il faut s'assurer de bien faire notre travail au bon moment et d'utiliser les biens de l'entreprise uniquement pour les fins d'Autozone.



GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au quotidien, la **promesse et les valeurs** d'Autozone nous appellent à prendre des décisions dans l'intérêt supérieur du client et de l'entreprise. Parfois, nos buts personnels entrent en conflit avec les intérêts de l'entreprise. C'est ce qu'on appelle communément un **conflit d'intérêts**.

Si vous avez un conflit d'intérêts ou si vous pensez en avoir un, avertissez immédiatement votre gestionnaire. Ce n'est pas que vous ayez nécessairement fait quelque chose de mal, mais la situation doit être signalée pour régler rapidement et convenablement tout conflit ou problème.

Voici quelques exemples de conflits d'intérêts potentiels:

EMPLOI EXTERNE ET AUTRES ACTIVITÉS

Selon les circonstances, il peut être logique pour un membre d'avoir un deuxième emploi à l'extérieur d'AutoZone. Par contre, si cet autre emploi nuit à son travail chez AutoZone, cela peut créer un grave conflit d'intérêts. Parlez-en à votre gestionnaire. N'utilisez jamais les biens ou les ressources d'AutoZone pour des affaires personnelles, y compris un autre emploi ou une autre entreprise.

PARTICIPATION À UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'action communautaire fait partie des valeurs d'AutoZone. Elle peut s'exprimer par une participation au conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif. Il n'est pas nécessaire de faire approuver cette activité au préalable, tant qu'elle ne nuit pas aux responsabilités du membre. Toutefois, toute participation au conseil d'administration d'une autre entreprise qui fait affaire avec Autozone, qui lui fait concurrence ou qui est cotée en bourse nécessite un examen et une approbation préalables. Discutez-en d'abord avec votre supérieur et le VP Senior pour obtenir leur approbation, puis avec l'avocat général d'AutoZone.

RELATIONS FAMILIALES ET PERSONNELLES

Recommander un proche pour un poste chez AutoZone est une excellente façon de renforcer les liens de l'équipe, mais il y a des précautions à prendre pour éviter les conflits. Le membre ne doit jamais se retrouver dans une relation de supérieur-subalterne avec un membre de sa famille ou son conjoint. Si vous avez un lien ou développez une relation personnelle avec un fournisseur, un client commercial ou toute personne faisant affaire avec AutoZone, informez-en votre supérieur, votre vice-président principal ou l'avocat général d'AutoZone.

INTÉRÊTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS

Le fait d'investir dans un compétiteur ou un fournisseur d'AutoZone peut diviser vos loyautés, ou sembler le faire, surtout si l'investissement est assez imposant pour qu'il soit difficile de placer les intérêts d'AutoZone avant ceux de l'autre entreprise. Pour savoir si vos intérêts financiers ou vos investissements, ou ceux d'un membre de votre famille, peuvent créer un conflit d'intérêts, parlez-en à votre gestionnaire. On considère qu'un intérêt financier est important lorsque, dans le cas d'une société cotée en bourse, la personne détient plus de 5 000 \$ d'actions ou, dans le cas de droits de propriété intellectuelle, lorsqu'elle reçoit des revenus découlant de ces droits de PI.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Autre possibilité : vous saisissez une occasion d'affaires qui vous est révélée à cause de votre travail chez AutoZone. Si, dans le cadre de vos fonctions, vous entendez parler d'une occasion d'affaires ou d'investissement, vous pourriez créer un conflit d'intérêts si vous n'en parlez pas en premier lieu avec votre gestionnaire pour lui exposer tous les détails et lui demander son approbation. La même règle s'applique à toute information obtenue auprès des clients et fournisseurs. Nous nous engageons à protéger ces données. N'oubliez pas que, dans le cours de vos tâches quotidiennes, vous ne devriez jamais utiliser vos connaissances privilégiées ou votre poste à vos propres fins financières.

CADEAUX, REPAS ET HOSPITALITÉ

L'échange de cadeaux, d'invitations à manger et de marques d'hospitalité est chose commune dans certains pays. C'est ainsi que les entreprises approfondissent leurs relations avec les clients et fournisseurs. Néanmoins, ces avantages doivent être dans les limites du raisonnable pour AutoZone.

L'essentiel, c'est de comprendre l'intention. En acceptant un cadeau, un repas ou une invitation, vous pourriez créer un conflit (réel ou apparent) entre vos intérêts personnels et vos responsabilités chez AutoZone. Voir pour obtenir des conseils à ce sujet dans la politique sur les conflits d'intérêts, les cadeaux et l'hospitalité d'AutoZone.

Les cadeaux, invitations à manger et marques d'hospitalité offerts par toute personne avec qui nous faisons affaire, un fournisseur potentiel ou autre tiers sont acceptables seulement s'ils sont approuvés au préalable par votre gestionnaire et respectent les critères ci-dessous. Par « hospitalité », on entend une situation où la personne qui invite et son invité assistent ensemble à un divertissement. Il peut s'agir par exemple de spectacles ou d'événements sportifs.

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENTS

Les membres d'AutoZone ne doivent ni offrir, donner ou solliciter des cadeaux ou quoi que ce soit de valeur à un titulaire de charge publique, un mandataire ou un représentant du gouvernement, à un candidat à une charge publique ou à tout autre fonctionnaire du gouvernement, ni accepter de tels cadeaux de la part de ces derniers. Cette obligation s'applique aussi aux fournisseurs de services tiers qui font affaire avec des entités et des représentants du gouvernement au nom d'AutoZone. Nous ne devons jamais offrir ni accepter de pot-de-vin, d'enveloppe, de cadeaux ou toute autre chose ayant de la valeur, y compris les paiements de facilitation ou d'autres sommes. Aller à la [page 26](#) pour consulter l'engagement d'AutoZone à l'égard de la lutte contre la corruption pour consulter la politique sur le respect des lois contre la corruption et du Code de conduite des fournisseurs ou visiter notre site Web à l'adresse suivante: <https://about.autozone.com/static-files/63841182-1f49-492a-842d-dd7b8f080d1f>

Cadeaux, repas et hospitalité	Acceptable (critères)	Exemples	Inacceptable (critères)	Que devrait faire le membre d'AutoZone?
Cadeaux	<ul style="list-style-type: none"> Cadeaux de valeur symbolique qu'il serait difficile de renvoyer à l'expéditeur Peu fréquents Non sollicités (personne ne les a demandés) 	<ul style="list-style-type: none"> Cadeaux ou paniers alimentaires offerts pendant les Fêtes et pouvant être répartis équitablement entre les membres de l'équipe Échantillons ou matériel promotionnel (t-shirts, étuis pour ordinateur portable ou autres accessoires portant le logo de l'entreprise ou d'une valeur symbolique) 	<ul style="list-style-type: none"> Somptueux ou excessifs Argent comptant, cartes-cadeaux, crédits, prêts Événement dont le contenu, l'exécution ou l'environnement est incompatible avec nos valeurs, notre Code ou toute autre politique, ou leur contreviennent Cadeaux ou montants offerts en échange du service GOTTCcHA® (sigle anglais qui signifie « Se rendre à ») 	<p>Acceptable ou non, le cadeau doit être signalé à votre gestionnaire.</p>
Repas	<ul style="list-style-type: none"> Raisonnables, peu fréquents et en lien avec les affaires Plus de deux membres présents Préapprouvés par le gestionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> Repas entre l'équipe et le fournisseur dans un restaurant public 	<ul style="list-style-type: none"> Somptueux ou excessifs Tête-à-tête Fréquents 	<p>Vous devez d'abord avoir l'approbation de votre gestionnaire. Vous devez être au moins deux membres.</p>
Divertissement	<ul style="list-style-type: none"> Pas excessif et conforme à la culture et aux valeurs d'AutoZone ou aux pratiques d'affaires habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> Billets pour un concert ou une partie de baseball 	<ul style="list-style-type: none"> Somptueux Excessif et pouvant fausser (ou sembler fausser) le jugement d'une personne) 	<p>La participation à des spectacles ou des événements sportifs* nécessite l'approbation préalable d'un vice-président, de l'avocat général adjoint ou de l'avocat général. (*Les événements doivent être appropriés pour tous les membres d'AutoZone et respecter nos valeurs, notre Code et nos autres politiques. Voir la section « Inacceptable » ci-dessus et les politiques connexes.) Si le fournisseur n'est pas présent ou qu'il faut se déplacer, vous devez demander une approbation préalable à votre direction.</p>



TENUE DE LIVRES ET DE DOSSIERS

Le membre d'AutoZone vise l'excellence dans tout ce qu'il fait et assume la responsabilité de ses actions. Ce devoir s'étend à la tenue de livres et de dossiers financiers et d'exploitation exacts, complets et conformes aux politiques d'AutoZone et aux exigences de la loi.

L'exactitude des livres comptables assure l'intégrité de nos états financiers et de notre information financière en général et nous aide à prendre des décisions éclairées. On désigne ici notamment les données de vente, les feuilles de temps, les factures, les reçus, les rapports de dépenses, les documents de paie, les comptes d'inventaire, les dépôts réglementaires et d'autres données essentielles à l'entreprise.

Le membre d'AutoZone ne doit jamais falsifier, altérer ou dissimuler des renseignements de l'entreprise ou faire autrement de fausses déclarations dans un document de l'entreprise. Toutes les opérations et tous les documents, peu importe le montant qui y est associé, doivent être dûment documentés, autorisés et consignés. Les opérations et les dossiers financiers comprennent:

- les fractures;
- les rapports de dépenses;
- les documents de paie;
- les données relatives au chiffre d'affaires et les données d'inventaire;
- les documents soumis à la SEC.

Si vous remarquez une erreur dans un document de l'entreprise ou un manquement aux processus de contrôle interne, signalez-le immédiatement.

Si un tiers, comme un vérificateur externe ou une agence gouvernementale, vous demande l'accès à un document, avisez immédiatement votre gestionnaire et le service juridique, pour qu'ils vous expliquent comment faire.



DÉLITS D'INITIÉ

AutoZone est une société cotée en bourse; certains renseignements à son sujet peuvent donc être considérés comme « **informations privilégiées** ». Il est illégal de se servir de ces informations privilégiées pour négocier des titres (actions).

Les informations privilégiées sont des renseignements importants qui n'ont pas été rendus publics. Les renseignements importants sont les informations qu'un investisseur raisonnable estimerait importantes, par exemple pour choisir d'acheter ou de vendre une action. On considère habituellement que les informations ne sont pas publiques jusqu'à ce qu'un jour de bourse complet se soit écoulé depuis leur publication. Il est illégal d'utiliser des informations privilégiées à des fins personnelles ou financières, ou de « tuyauter » autrui afin qu'il bénéficie de ces informations.

Exemples:

- résultats financiers non publics, comme les données sur le chiffre d'affaires et les bénéfices;
- mesures prévues concernant les actions d'AutoZone.
- poursuites importantes
- transactions importantes
- changements au sein de la haute direction

Les actions d'AutoZone sont cotées à la bourse de New York, et leur juste valeur marchande est déterminée en fonction des informations rendues publiques. L'investisseur qui possède des informations privilégiées pourrait profiter d'un avantage indu pour fixer son choix.

Il est illégal et malhonnête d'utiliser ces informations sur AutoZone ou les entreprises avec qui nous faisons affaire pour négocier ou tuyauter d'autres personnes. La divulgation de telles informations peut avoir de graves conséquences en droit civil et criminel pour AutoZone et le membre impliqué.

Les informations privilégiées ne se limitent pas aux renseignements sur AutoZone, mais comprennent aussi ceux de nos fournisseurs. Nous avons le devoir de protéger cette information et de la garder confidentielle. Il est illégal de l'utiliser à ses propres fins ou à celles d'autrui. La divulgation ou l'utilisation induue ou non autorisée d'information peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement

Voir la page 30 pour savoir comment signaler un délit d'initié ou une fraude financière.

Exemples d'opérations d'initiés:

- Un membre d'AutoZone communique à des membres de sa famille et des amis, ou à toute autre personne, des résultats financiers non publics, y compris le chiffre d'affaires et les bénéfices, pour leur permettre de vendre ou d'acheter des actions d'AutoZone avant la publication de l'information.
- Un membre d'AutoZone prend connaissance de données non publiques d'un fournisseur sur ses tendances de ventes et ses bénéfices, puis achète ou vend des actions de ce fournisseur.
- Un membre d'AutoZone transmet de l'information non publique à propos d'une acquisition imminente à un ami, qui échange des actions d'AutoZone à des fins lucratives.



UTILISATION RESPONSABLE DES BIENS DE L'ENTREPRISE

AutoZone possède différents types d'actifs qui doivent être utilisés de façon responsable pour prévenir les pertes, l'endommagement, le vol, la fraude ou le gaspillage.

BIENS MATÉRIELS

Les biens matériels comprennent notamment nos immeubles, nos stocks, nos ordinateurs, notre matériel de bureau et nos véhicules. Suivez les procédures de sécurité appropriées pour les protéger et veiller à ce qu'ils soient utilisés uniquement à des fins commerciales autorisées et légitimes.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Certaines de nos ressources les plus importantes ne sont pas tangibles. Les renseignements confidentiels sont un élément crucial de nos activités. Ils comprennent les renseignements sur AutoZone, nos clients, les membres d'AutoZone, nos fournisseurs et nos activités qui ne sont pas publics et qui pourraient nous nuire s'ils tombaient entre de mauvaises mains.

Les renseignements comme nos bénéfices, nos prix, le coût de nos produits, nos plans d'affaires et nos stratégies, ainsi que les renseignements de nos clients et d'AutoZone, sont considérés comme confidentiels, ce qui veut dire que personne en dehors d'AutoZone ne peut y avoir accès sans autorisation. L'accès à certains types de renseignements confidentiels est limité aux membres d'AutoZone qui en ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles.

Chacun d'entre nous doit protéger les renseignements confidentiels en sachant quels renseignements sont de nature non publique et en ne communiquant les renseignements confidentiels qu'aux parties qui sont autorisées à les recevoir et qui appliquent des mesures de sécurité appropriées.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle (PI) comprend notamment les logos, les photos, les vidéos et les innovations de la société.

AutoZone produit régulièrement de la PI, comme nos vidéos de marque distinctives qui célèbrent notre culture, ou les stratégies que nous élaborons pour fournir à nos clients les produits dont ils ont besoin. Tout ce qui précède, de même que nos services et produits, dossiers d'entreprise, manuels et savoir-faire, contiennent de la PI, que tous les membres d'AutoZone doivent protéger.

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET ACTIFS CONFIDENTIELS

L'utilisation non autorisée des renseignements confidentiels, de la PI ou d'actifs d'une autre entreprise est contraire à nos valeurs et nos politiques et pourrait même être illégale. Nous ne devons jamais utiliser les renseignements confidentiels ou non publics d'une autre entreprise sans avoir obtenu au préalable son autorisation écrite expresse.



TIERS ET INTERVENANTS EXTERNES

Les membres d'AutoZone forment une équipe soudée, et nous voulons partager leur enthousiasme pour notre entreprise avec d'autres personnes.

Toutefois, dans certaines situations, seuls les membres autorisés d'AutoZone peuvent parler de nos activités. Autrement, il pourrait y avoir diffusion d'information erronée et perte de la confiance de nos clients, de nos investisseurs et de la communauté.

Si vous recevez des questions des médias, de non-membres d'AutoZone ou de toute autre personne à propos d'AutoZone, de nos filiales ou de nos activités, vous ne devez pas y répondre seul.

Vous devez plutôt:

- Inviter les membres des médias à s'adresser au service des relations avec les médias
- Inviter les analystes et les membres du milieu financier à s'adresser au service des relations avec les investisseurs

N'oubliez pas de toujours aviser votre supérieur.

Ainsi, AutoZone peut contrôler l'information transmise au public, et les membres d'AutoZone sont libres de se concentrer sur les besoins de nos clients.

Il faut aussi faire attention aux propos tenus au sujet d'AutoZone sur les médias sociaux et autres sites de réseautage, plateformes numériques et organes.

Les membres d'AutoZone ne doivent jamais publier de renseignements confidentiels de la société en ligne.

Si vous vous présentez en ligne comme un membre d'AutoZone, indiquez clairement que les opinions et idées exprimées sont les vôtres, et non celles d'AutoZone. Cela permet d'assurer la clarté et l'uniformité de nos messages. N'hésitez pas à communiquer avec votre supérieur si vous avez des questions.

**Media
Relations Hotline**

Media.Relations@AutoZone.com

**Investor
Relations Hotline**

Investor.Relations@AutoZone.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les membres d'AutoZone obtiennent des résultats exceptionnels parce qu'ils font preuve d'une intégrité irréprochable et respectent la loi en tout temps. **Il est essentiel que nous respections les normes d'éthique les plus strictes au fur et à mesure que notre entreprise prend de l'expansion et que nous gagnions la confiance de nos clients, des communautés que nous servons, de nos investisseurs et de nos membres.**

C'est pourquoi nous devons éviter ne serait-ce que l'apparence de **corruption**. C'est par notre travail acharné, notre dévouement et notre service à la clientèle du tonnerre que nous nous démarquons de la concurrence.

CONNAISSANCE ET RESPECT DES LOIS ANTICORRUPTION

AutoZone respecte toutes les lois anticorruption applicables, notamment la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis (FCPA). Nous présentons régulièrement des formations sur les politiques aux membres d'AutoZone, notamment sur la lutte contre la corruption.

Ainsi, les membres d'AutoZone ne doivent jamais offrir, ni même sembler offrir, de pot-de-vin. Ni les membres d'AutoZone, ni nos fournisseurs ne peuvent offrir, donner ou permettre que soit donné tout objet de valeur à quiconque dans le but d'obtenir ou de conserver un contrat ou d'augmenter sa valeur de manière inappropriée ou illégale, ou d'obtenir un avantage commercial inapproprié pour AutoZone.

De même, les membres d'AutoZone ne doivent pas tolérer d'offre de pots-de-vin ou de tout objet de valeur par des tiers, des fonctionnaires ou d'autres personnes agissant pour notre compte. Cela s'applique particulièrement aux rapports avec des **représentants du gouvernement officiels** des États-Unis ou d'autres pays, ce qui comprend également les membres de partis politiques et les candidats à une charge publique, ainsi que les employés ou les représentants tiers des entités gouvernementales.

Vous ne devez jamais offrir une chose de valeur, même de valeur symbolique, à un représentant du gouvernement des États-Unis ou d'un autre pays ou à un candidat à une charge publique ni en recevoir de la part ces derniers sans avoir reçu au préalable une autorisation écrite de l'avocat général d'AutoZone. Si vous recevez une sollicitation de la part d'un fonctionnaire pour un cadeau ou un objet de valeur, vous devez également signaler cette demande.

PAIEMENTS DE FACILITATION

Les paiements de facilitation offerts à un fonctionnaire consistent habituellement en des paiements en espèces visant à garantir ou à accélérer un processus gouvernemental courant (comme l'approvisionnement en électricité ou le traitement de documents pour une licence ou un permis). Même lorsque la loi l'autorise, AutoZone s'abstient de faire de tels paiements, car ils peuvent être perçus comme des pots-de-vin. AutoZone peut payer des frais de service accéléré ou urgent, mais seulement s'ils sont versés directement à un organisme gouvernemental et indiqués dans un tarif pour service accéléré publié. Si on vous demande de faire un paiement de facilitation, adressez-vous à l'avocat général ou au service juridique d'AutoZone pour obtenir des conseils.

TIERS

Il nous revient de surveiller de près les mandataires que nous engageons. Les représentants et les tiers ne doivent jamais payer, offrir ou recevoir des cadeaux, des pots-de-vin ou toute autre chose de valeur au nom d'AutoZone.

Pratique exemplaire: Connaissez et formez vos mandataires. Assurez-vous qu'ils comprennent nos politiques, en particulier si vos mandataires sont amenés à travailler avec des fonctionnaires. Comprenez comment ils collaborent avec les fonctionnaires et posez-leur des questions sur leurs propres politiques et contrôles. Assurez-vous d'effectuer une vérification des antécédents et de vérifier l'intégrité des mandataires avant de les engager, et soyez à l'affût des signes indicateurs d'un comportement malhonnête. Si vous pensez qu'un tiers agissant pour le compte d'AutoZone reçoit ou offre des cadeaux, des pots-de-vin ou tout objet de valeur, signalez-le immédiatement.

[Voir à la page 30 la procédure à suivre pour signaler des problèmes liés à la corruption \(p. ex., pots-de-vin, commissions occultes et manquements à la FCPA\).](#)



COMMERCE MONDIAL ET LOIS CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

À tout le moins, nous respectons les droits et tarifs des douanes américains et le cas échéant, les droits et tarifs des douanes des autres pays. Si nécessaire, AutoZone obtient les permis ou licences de commerce et d'importation/exportation appropriés.

Nous devons également respecter les lois sur le financement du terrorisme.

Nous nous conformons aux sanctions économiques et aux embargos et limitons les pays avec lesquels AutoZone peut faire affaire.

Les sanctions économiques et les embargos sont des volets importants du commerce mondial. Nous honorons et respectons les restrictions imposées par les États-Unis ou d'autres nations qui limitent, voire interdisent complètement, les échanges avec certains pays, ou avec les entreprises ou les ressortissants de ces pays. C'est pourquoi il est crucial de savoir exactement avec qui nous faisons affaire. AutoZone a établi des mesures de contrôle pour évaluer les entités avec qui nous faisons ou comptons faire affaire.

En revanche, les boycottages ou les restrictions commerciales qui ne sont pas établis, approuvés ou reconnus par les États-Unis sont illégaux, et nous n'y participons donc pas. Toute entité avec qui nous faisons affaire peut nous demander de participer à un boycottage non approuvé. Une telle demande peut être difficile à repérer. Si on vous demande de refuser de faire affaire avec un pays donné, ou avec des entreprises ou des personnes de ce pays, avisez immédiatement votre supérieur.

Il faut également faire attention aux stratagèmes de blanchiment d'argent et aux activités financées ou soutenues par des terroristes. Le blanchiment d'argent est un processus visant à dissimuler des fonds illicites ou réaliser des transactions faisant en sorte que des fonds illicites semblent légitimes.

Si vous croyez qu'AutoZone ou des représentants d'Autozone sont impliqués ou susceptibles d'être impliqués dans des activités illégales, parlez-en immédiatement à votre supérieur ou à l'avocat général d'AutoZone.



DONS DE CHARITÉ ET ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

Dès l'ouverture de son premier magasin le 4 juillet 1979, AutoZone s'est investie dans la communauté. Par ses efforts philanthropiques, J.R. « Pitt » Hyde III, fondateur d'AutoZone, a donné l'exemple en redonnant aux collectivités où son entreprise s'était établie.

Les membres d'AutoZone de partout poursuivent ces efforts encore aujourd'hui par leurs activités philanthropiques, bénévoles et communautaires. Nous encourageons nos membres à s'investir dans leur milieu par le bénévolat, le programme de jumelage de don d'AutoZone et les dons à des organismes de bienfaisance. Le programme de jumelage de don d'AutoZone incite les membres à donner à des causes qui leur sont chères. Dans le cadre de ce programme offert à tous, AutoZone versera une somme correspondante à chaque don effectué par un membre à un organisme de bienfaisance admissible de son choix, jusqu'à concurrence de 500 \$.



AutoZone est fière de soutenir de telles initiatives, et encourage ses membres à s'impliquer. Si vous souhaitez vous investir dans votre milieu et donner de votre temps à des causes ou des organismes de bienfaisance, demandez l'approbation de votre supérieur.

BIENFAISANCE

Les membres d'AutoZone comprennent l'importance de redonner à la communauté; c'est pourquoi nous nous efforçons d'appliquer des pratiques durables en la matière dans d'activité.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chez AutoZone, nous nous soucions de l'environnement et nous nous efforçons de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement dans nos magasins, nos centres de distribution, nos centres d'assistance et nos parcs de véhicules. Bien sûr, nous respectons les lois et les règlements environnementaux partout où nous exerçons nos activités, mais notre objectif est d'en faire plus. Nous cherchons activement des stratégies pour réduire notre production de déchets, notre consommation d'énergie et nos émissions.

En outre, nous sommes des recycleurs engagés. Nous recyclons activement un large éventail de matériaux, y compris les batteries déchargées, l'huile, les filtres à l'huile, la ferraille, les déchets électroniques, le papier, le carton et les palettes de bois. Pour réduire davantage la production de déchets et mieux protéger l'environnement, nous appliquons les pratiques exemplaires sectorielles en matière d'élimination de produits chimiques et de déchets dangereux.

Tous les membres d'AutoZone doivent participer à nos efforts de protection de l'environnement en se conformant aux politiques et procédures environnementales d'AutoZone. Si vous voulez savoir comment vous pourriez contribuer, parlez-en à votre supérieur



DONS POLITIQUES ET LOBBYING

Le soutien aux politiciens, aux partis politiques, aux candidats à une charge publique et à diverses causes est l'une des nombreuses façons par lesquelles AutoZone s'implique dans la communauté. Nous devons toutefois respecter les lois qui régissent notre participation à la vie politique.

Des lois et des règlements fédéraux, étatiques et provinciaux obligent également les entreprises comme la nôtre à déclarer toutes leurs activités de lobbying.

Le lobbying désigne la communication d'information et de commentaires sur la législation ou les actions politiques qui pourraient avoir des conséquences sur notre entreprise ou nos clients. C'est une façon pour les entreprises de faire valoir leur point de vue sur les politiques publiques et les lois qui pourraient s'appliquer à leurs activités ou à leurs clients.



Rares sont les membres d'AutoZone que ont de telles responsabilités : si vous n'êtes pas l'un d'entre eux, vous ne pouvez pas faire de lobbying pour le compte d'AutoZone!

COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME

Rien ne vous oblige à vous identifier quand vous faites un signalement et vous pouvez demeurer anonyme. Si vous choisissez de donner votre nom, il sera tenu confidentiel dans la mesure permise par la loi. AutoZone ne tolère pas les représailles, le harcèlement ou toute forme de discrimination à l'encontre des personnes qui s'expriment de bonne foi. Dénoncer quelque chose de bonne foi, c'est faire connaître ses préoccupations honnêtement et en temps opportun.

Il existe plusieurs façons de faire part de vos préoccupations :

Par courriel : Code@autozone.com, General.Counsel@autozone.com ou FCPA.GeneralCounsel@autozone.com

Par la poste : À l'attention de : General Counsel, AutoZone, Inc., Dept. #8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN. 38103

En remplissant et soumettant le formulaire de déclaration d'incident en cliquant ici <https://forms.office.com/r/zAQvpeuRHJ>
Remarque: Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir de n'importe quel navigateur Web.

Par téléphone:

Remarque: Après avoir composé le numéro sans frais ci-dessous, choisissez l'option 1 pour signaler une infraction au Code, l'option 2 pour signaler un manquement à la FCPA ou l'option 3 pour signaler une fraude financière.

Numéros sans frais
États-Unis, Porto Rico et Canada - 800-243-7989
Mexique - 01-800-062-5344
Brésil - 0-800-047-5023
Chine - 10-800-852-2158

Numéros sans frais
Inde - 000-800-050-4337
Taiwan - 080-066-8788
Turquie- 00-800-44-882-4338

Numéros sans frais
Allemagne - 0-800-724-6601
Autriche - 0-800-909-6661
Royaume-Uni - 0-800-023-2073

RECONCIATION

Dans certaines circonstances, il peut être justifié d'accorder une renonciation à une disposition du Code. Toute demande de renonciation doit être présentée par écrit à l'avocat général d'Autozone ou à son délégué. Toute renonciation à l'égard du Code consentie à un dirigeant, à un administrateur ou à un membre du conseil d'administration d'AutoZone doit être approuvée par le conseil d'administration ou l'un de ses comités et doit être déclarée sans délai aux actionnaires conformément aux exigences de la loi ou de la réglementation.





AutoZone[®]

ALLDATA[®]